

**ASSEMBLEA DI CORSICA**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**DELIBERATION N° 19/474 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
APPROUVANT LA POURSUITE ET LE DEVELOPPEMENT DES OPERATIONS  
LIVRE ET LECTURE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE SUR L'ENSEMBLE  
DU TERRITOIRE : « LEGHJE ELEGHJE - LIRE ELIRE » ET « UNA NASCITA,  
UN LIBRU - UNE NAISSANCE, UN LIVRE »**

**APPRUVENDU A CUNTINUITA E U SVILUPPU DI L'OPERAZIONE LIBRU E  
LETTURA DA U PUBLICU GIUVANILE NANTU A L'INSEME DI U TERRITORIU :  
« LEGHJE ELEGHJE - LIRE ELIRE » E « UNA NASCITA, UN LIBRU -  
UNE NAISSANCE, UN LIVRE »**

**SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2019**

L'an deux mille dix neuf, le vingt décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 6 décembre 2019, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à Mme Laura FURIOLI  
M. Guy ARMANET à M. Hyacinthe VANNI  
M. François BERNARDI à M. Joseph PUCCI  
M. Jean-François CASALTA à Mme Mattea CASALTA  
Mme Santa DUVAL à Mme Christelle COMBETTE  
M. Francis GIUDICI à M. Jean-Louis DELPOUX  
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Valérie BOZZI  
M. Pierre-Jean LUCIANI à M. François-Xavier CECCOLI  
M. Jean-Martin MONDOLONI à M. Xavier LACOMBE  
M. Paulu Santu PARIGI à Mme Nadine NIVAGGIONI  
M. Louis POZZO DI BORGIO à Mme Anne-Laure SANTUCCI

M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Marie-Anne PIERI  
Mme Julia TIBERI à M. Pascal CARLOTTI  
Mme Anne TOMASI à Mme Jeanne STROMBONI  
M. Petr'Antone TOMASI à Mme Pascale SIMONI

## **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

**CONSIDERANT** les compétences dévolues à la Collectivité de Corse, en matière de lecture publique et de missions des médiathèques,

**CONSIDERANT** que les médiathèques territoriales de prêt Pumonti et Cismonte développent l'accès à la lecture publique sur l'ensemble du territoire, dès le plus jeune âge, en conciliant les missions de prêt, de conseils, de formation et d'actions culturelles,

**CONSIDERANT** que les opérations « leghje eleghje » et « una nascita, un libru » s'inscrivent dans les objectifs de promotion du livre et de la lecture en direction de la jeunesse,

**CONSIDERANT** que ces deux opérations doivent être poursuivies sur l'ensemble du territoire,

**CONSIDERANT** qu'elles doivent s'inscrire dans des projets liés à la création littéraire insulaire et à la promotion de l'édition d'ouvrages jeunesse en langue corse,

**SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,

**APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité,

### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse, joint en annexe à la présente délibération, et portant sur la poursuite et le développement des actions « Leghje eleghje - Lire élire » et « Una nascita, un libru - une naissance, un livre » sur l'ensemble du territoire et dans le cadre des objectifs de promotion du

livre et de la lecture en direction de la jeunesse.

**ARTICLE 2 :**

**APPROUVE** leurs développements dans le cadre de projets liés à la création littéraire insulaire et à la promotion de l'édition d'ouvrages jeunesse en langue corse.

**ARTICLE 3 :**

**DONNE** délégation au Président du Conseil Exécutif de Corse pour favoriser leur mise en œuvre, tant administrativement qu'en matière de communication.

**ARTICLE 4 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 20 décembre 2019

Le Président de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Jean-Guy TALAMONI

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

4 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019

19 ET 20 DÉCEMBRE 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CUNTINUITA E SVILUPPU DI L'OPERAZIONE LIBRU E  
LETTURA DA U PUBLICU GIUVANILE NANTU A L'INSEME  
DI U TERRITORIU : « LEGHJE ELEGHJE - LIRE ELIRE » E  
« UNA NASCITA, UN LIBRU - UNE NAISSANCE, UN LIVRE »**

**POURSUITE ET DEVELOPPEMENT DES OPERATIONS  
LIVRE ET LECTURE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE  
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : « LEGHJE ELEGHJE  
- LIRE ELIRE » ET « UNA NASCITA, UN LIBRU -  
UNE NAISSANCE, UN LIVRE »**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse, exerce des compétences particulièrement étendues en matière de lecture publique.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Collectivité cumule dans ce domaine :

- les compétences des anciens départements auxquels la loi de décentralisation de 1986 a confié la responsabilité de gérer les bibliothèques de prêt et d'organiser leurs missions dans le cadre de « schémas départementaux de lecture publique ». Ainsi, la bibliothèque départementale de prêt créée à Ajaccio et la bibliothèque de prêt implantée à Corti ont pour mission de mettre à disposition des communes de moins de 10 000 habitants les outils nécessaires pour la mise en place d'un prêt gratuit de documents à destination des habitants. Elles jouent un rôle important dans le soutien à la création de relais-lecture voire de médiathèques municipales dans les territoires, via la mise à disposition d'ouvrages, mais aussi de soutien en ingénierie, en conseils, en formations et en animations.

- les compétences de l'ex. Collectivité Territoriale de Corse à laquelle la loi du 22 janvier 2002 a confié la responsabilité de conduire la politique culturelle de la Corse en concertation avec les collectivités locales, dans le cadre d'une mission de collectivité « cheffe de file », dotée de moyens étendus notamment pour ce qui concerne l'enseignement artistique et le soutien à la diffusion et la création en matière de spectacle vivant.

Aussi, un des enjeux pour la Collectivité de Corse aujourd'hui est de créer les synergies nécessaires entre ces leviers d'action pour améliorer l'impact et le rayonnement des politiques en matière de lecture publique.

Le présent rapport concerne plus particulièrement la poursuite et le développement sur l'ensemble du territoire, des **actions de promotion du livre et de la lecture en direction de la jeunesse**, de la naissance, avec l'opération « **Una nascita, un libru** /une naissance, un livre », à la maternelle et jusqu'aux CM2, pour « **Leghje Eleghje** /Lire Elire ».

### **I. L'opération un livre à la naissance « Una nascita, un libru - une naissance, un livre »**

En partenariat avec les services de protection maternelle et infantile, cette opération s'inscrit dans les objectifs de développement de la lecture en direction du jeune public et plus particulièrement en direction des tout-petits.

En offrant à tous les foyers insulaires, à l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant (environ 2913 naissances - Insee 2017), leur premier album de littérature

jeunesse, la Collectivité de Corse souhaite faire de ce cadeau de bienvenue, une invitation à considérer le livre comme un outil d'éveil et de plaisir, au même titre qu'un jouet.

L'accès aux comptines, aux premières histoires et à la manipulation des livres est une étape essentielle à l'épanouissement du tout-petit au moment où se développent la personnalité et le langage oral. En créant le plus tôt possible un lien positif avec le livre, le bébé pourra développer des aptitudes et des repères pour mieux trouver sa place dans le monde qui nous entoure.

Les médiathèques de prêt développent l'accès à la lecture publique sur l'ensemble du territoire, dès le plus jeune âge, en conciliant les missions de prêt, de conseils, de formation et d'actions culturelles. Les services de protection maternelle et infantile s'assurent que tout enfant de moins de 6 ans bénéficie de soins nécessaires à un développement physique, psychomoteur, affectif et social harmonieux. C'est donc conjointement, que ces services mèneront cette opération.

## **II. Prix des jeunes lecteurs de Corse « Leghje eleghje - lire élire »**

En collaboration avec le rectorat d'Académie, ce prix est ouvert à l'ensemble des écoles maternelles et primaires, dépendant du réseau de lecture publique des médiathèques territoriales de prêt (desserte des communes de moins de 10 000 habitants).

Un jeu de 3 ouvrages est remis gracieusement à chacune des classes de maternelles, de CP, de CE1/CE2 et de CM1/CM2 (4 niveaux de lecture concernés). Ces classes pourront exploiter à leur gré les ouvrages reçus. La finalité de ce travail sera de primer le livre préféré de chaque élève, qui individuellement devra voter, dans un bibliobus ou dans sa classe. Le déroulement de ce prix, est organisé par les sections jeunesse des deux médiathèques territoriales.

Le but est de permettre à nos jeunes lecteurs de percevoir le livre comme un véritable objet de plaisir et de découverte, de se forger une opinion et d'aiguiser leur sens critique, enfin d'exprimer leur préférence.

Les objectifs de cette action sont de :

- promouvoir la littérature jeunesse sur le territoire,
- développer son esprit critique et affirmer ses choix,
- mobiliser le réseau de lecture publique.
- inscrire ce prix dans la dynamique territoriale liée au développement et à la promotion de la lecture publique.
- promouvoir l'édition d'ouvrages jeunesse en langue corse.

Dans le Cismonte, ce prix existe depuis 12 ans et compte pour la dernière édition 2018/2019, une participation de 8 684 élèves pour 392 classes. 99 établissements scolaires ruraux sur 118 sont partie prenante de l'opération, soit 84 % des écoles rurales.

Ainsi, avec le développement de ce prix au Pumonti, d'autres écoles auront la possibilité d'adhérer à cette opération et de promouvoir encore plus largement la littérature jeunesse sur le territoire.

Le principe de participation à ce prix, offre l'opportunité aux différentes écoles, de se doter d'un fonds propre, enrichi au fil des éditions. Pour ces jeunes lecteurs, ce prix permet d'accéder à un panorama plus large de la littérature jeunesse.

Les acquisitions d'ouvrages pour ces deux opérations représentent pour 2020, un budget de 110 000 €.

A cet effet, il est important de rappeler, que, pour l'opération « Leghje Eleghje », les livres sont donnés aux écoles participatives, alimentant ainsi leurs bibliothèques scolaires (BCD), et qu'ils sont offerts pour l'opération « Una nascita, un libru ».

Il est donc apparu aujourd'hui que le rayonnement de ces deux actions « leghje eleghje - *lire élire* » et « una nascita, un libru - *une naissance, un livre* » doit être élargi à l'ensemble du territoire insulaire, et que leurs développements se réalisent également dans le cadre de projets liés à la création littéraire insulaire et à la promotion de l'édition d'ouvrages jeunesse en langue corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.